

Maîtriser l'application de la TVA

-Référence: **DB-33**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Identifier les champs d'application de la TVA
- Maîtriser les règles de territorialité de la TVA
- Appliquer les mécanismes de déclaration et de déductibilité de la TVA
- Enregistrer la déclaration de TVA en comptabilité

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Toute personne souhaitant maîtriser les mécanismes pratiques de la TVA dans l'entreprise.

Programme

- **Champ d'application de la TVA**
 - Les opérations imposables par nature, par détermination de la loi et par option.
 - Les opérations hors champ et exonérées.
 - Le principe de détermination de la TVA à décaisser.
 - Les régimes de TVA spécifiques.
 - Livraisons à soi-même.
 - Biens d'occasion.
 - Nouveau régime de la TVA immobilière.
 - Etude de cas Déterminer s'il y a imposition à la TVA.
- **TVA exigible**
 - La base d'imposition à la TVA.
 - Le fait générateur et exigibilité de la TVA.
 - L'option pour la TVA sur les débits.
 - Le taux de TVA : taux normal et taux réduit.

- Exercice: Réaliser une CA3 avec des cas sur la TVA sur les débits et les encaissements.
- **Territorialité de la TVA : livraisons de biens**
 - Le territoire français au sens de la TVA.
 - Les exportations et importations.
 - Les livraisons et acquisitions intracommunautaires.
 - Les achats en franchise de taxe.
 - La déclaration d'échanges de biens.
 - Les incidences comptables des opérations avec l'étranger.
- **Territorialité de la TVA : prestations de services**
 - Le régime des prestations de service : la réforme applicable depuis le 1er janvier 2010.
 - La notion de preneur assujetti.
 - Les exceptions au nouveau principe d'imposition.
 - La déclaration européenne de services (DES).
 - Exercice: Calculer le montant de la TVA déductible et/ou collectée sur des opérations où interviennent des pays de l'UE ou hors UE et déterminer les opérations qui devront être incluses dans la DEB ou la DES.
- **Nouveau dispositif de déduction de la TVA**
 - Les conditions du droit à déduction.
 - Le coefficient de déduction.
 - Les coefficients provisoires et coefficients définitifs.
 - Les régularisations annuelles et globales sur les immobilisations.
 - Les incidences en comptabilité.
 - L'influence du nouveau dispositif sur les entreprises assujettis et/ou redevables partiels.
 - Exercice: Déterminer le montant de la TVA déductible, calculer des régularisations annuelles et globales.
- **Déclaration et paiement de la TVA**
 - Le régime réel normal : la déclaration CA3.
 - Le crédit de TVA et demande de remboursement.
 - La notion de télédéclaration : seuils et règlement.
 - L'enregistrement comptable de la déclaration de TVA.
 - Etude de cas Réaliser une CA3 avec des cas particuliers et enregistrer en comptabilité la déclaration de TVA.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc